

MARSEILLE

www.marseille.fr

Mairie des XIII^e et XIV^e arrondissements7^e secteur

M2017

CAPITALE EUROPÉENNE
DU SPORT

Marseille, le 31 mai 2016

Monsieur Stéphane BOUILLON
Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE

N/Réf. : SR/CH/CM N° 2016/06/00160.

Objet : La rocade L2

Monsieur le Préfet,

Sans réponse de votre part aux différents courriers que je vous ai déjà adressés, concernant la future autoroute A507, dite rocade L2, il est de mon devoir de vous alerter sur le mécontentement grandissant des habitants et des associations riveraines, dont les demandes, les revendications et les inquiétudes sont restées à ce jour sans réponse, malgré une forte mobilisation.

Je me permets donc, à nouveau, d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

Ouverture anticipée de la partie EST :

Prévue pour cet été, et alors que la partie NORD sera encore en travaux pour au moins 18 mois, j'é mets à nouveau toutes réserves et protestations sur le risque de saturation des voies au débouché de Frais-Vallon. Ce problème ne peut d'ailleurs être ignoré de l'ensemble des décideurs puisque un avis gouvernemental datant de 2007 (Avis N°2007-9) indiquait déjà que « *un délai trop important séparant les mises en service de la L2 EST puis de la L2 NORD serait préjudiciable à la circulation et à l'environnement dans les quartiers nord, entre l'échangeur de Frais-Vallon et l'autoroute A7, car la voirie locale ne serait pas en mesure d'absorber dans des conditions convenables l'afflux de trafic provoqué au niveau de Frais-Vallon par l'ouverture de la seule tranche L2 EST* ». Je demande donc à ce que l'ouverture de la L2 dans le sens **FLORIAN vers FRAIS VALLON** soit différée.

Bretelles de retournement L2/A7 des Arnavaux :

Là aussi, l'utilité des deux anses de retournement de et vers l'autoroute A7 a été soulignée en juin 2015 dans une note de la SRL2, demandée par Monsieur le Préfet suite au COPIL du 02 décembre 2014.

Il est noté en conclusion que « *D'une façon générale, ces anses renforcent l'efficacité de la L2, et apportent une réelle plus-value dans l'organisation des flux de déplacements de personnes entre les futures zones de développement urbain du nord du centre-ville (Euromed) et du nord-est et de l'est de Marseille (hauts de Ste-Marthe, Château-Gombert, vallée de l'Huveaune) tout en contribuant fortement à faciliter la requalification des nombreuses voies urbaines bénéficiant d'une réduction du trafic grâce à la L2, cette réduction étant fortement accrue grâce aux anses. (...) La réalisation des Anses, demandée par plusieurs collectivités représentées lors de ce COPIL répond à une sollicitation forte des habitants exprimée notamment via les CIQ.* »

Je demande donc instamment à l'état de tout mettre en œuvre pour réaliser dans les meilleurs délais ces deux anses de retournement.

Protections sonores et atmosphériques :

Bien que Marseille soit la ville la plus polluée de France, devant Paris et Lyon, on construit cette rocade L2 comme on construisait les autoroutes il y a 30 ans.

- Couvertures moins importantes sur la partie nord que sur la partie est
- Pas de protections phoniques, notamment aux sorties de tunnels
- Pas de casquettes anti-bruit le long des parties découvertes
- Aucune protection acoustique le long du viaduc de Frais-Vallon
- Revêtement de chaussée de moindre qualité
- Aucune solution innovante, qui aurait pu au moins être testée, pour traiter l'air extrait des tunnels (ex biofiltration), ni même de cheminée pour favoriser la dispersion des polluants en altitude...

Les Marseillais, et particulièrement ceux des quartiers nord, continueront donc à subir toutes les pollutions, et à voir leur espérance de vie continuer à diminuer.

Je demande donc, là aussi, à ce que l'état revoie rapidement sa copie et apporte toutes les améliorations possibles. Certaines, comme l'application d'un revêtement de chaussée de meilleure qualité (*NANOSOFT au lieu de RUGOSFT*), ou encore une protection acoustique le long du viaduc de Frais-Vallon, peuvent être mise en œuvre très facilement.

Je demande également une surveillance de la qualité de l'air et une information de la population, tout le long du tracé de la L2, par une agence agréée et indépendante de la SRL2.

Je rappelle l'obligation de traiter le bruit « à la source » et non pas simplement en remplaçant les vitrages des logements les plus impactés.

Je rappelle également mon courrier du 25 avril dernier concernant les « *fresques murales* » sur les parois de la L2. Mes questions demeurent toujours sans réponses : d'où provient le financement pour la réalisation de ces œuvres ? N'aurait-il pas mieux été utilisé pour de la protection phonique ? Pourquoi les riverains n'ont-ils pas été consultés ? L'existence de ces œuvres n'empêchera-t-elle pas, après-coup, la mise en place de protections sonores si l'on se rend compte que les seuils réglementaires sont dépassés ?

Aménagements de surface :

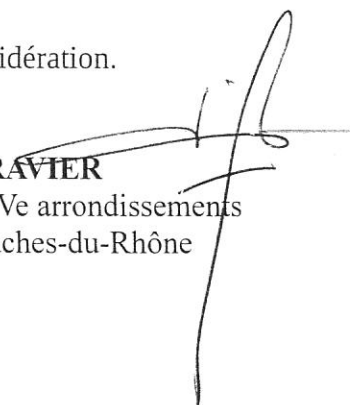
Sur ce point à nouveau, force est de constater que les habitants des 13/14 ont été moins bien traités que ceux des quartiers EST puisque les aménagements de surface n'ont pas été inclus dans le contrat PPP et devront être financés et réalisés par la Ville de Marseille et la Métropole.

Je demande à ce que ces aménagements des dalles en surface soient réalisés, à minima, de qualité égale à la partie EST. Je demande à ce qu'une large concertation soit réalisée pour tenir compte des avis des représentants des habitants (CIQ) ainsi que des différentes associations de riverains, et à ce qu'une attention toute particulière soit portée à la végétalisation, aux parkings relais, et au traitement des pôles d'échanges entre les différents modes de transports

Monsieur le Préfet, on ne peut pas se réfugier perpétuellement derrière le contrat de Partenariat Public Privé (PPP) pour arguer que tout est « figé » et que l'on ne peut plus rien faire jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

La rocade L2 est un élément majeur dans le plan de déplacements de l'agglomération Marseillaise. Elle est attendue depuis des dizaines d'années. 100.000 véhicules l'emprunteront chaque jour. Au vu de la situation catastrophique dans laquelle se trouve déjà notre ville au regard de la qualité de l'air, Il est tout simplement inenvisageable de ne pas se donner **tous les moyens** à notre disposition pour minimiser les atteintes à notre environnement. Le cas échéant, nous en serons tenus pour responsables auprès des générations futures, qui ne manqueront pas, à juste titre, de nous juger sévèrement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, ma parfaite considération.


Stéphane RAVIER
Maire des XIII^e et XIV^e arrondissements
Sénateur des Bouches-du-Rhône